



**BOURGOGNES**

Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne

**Assemblée Générale, mardi 24 juin 2008**

**Exposé-débat «Agrément, typicité et marchés», introduction Pierre-Henry GAGEY**

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue à mon ami Yves Bénard, Président de l'INAO, qui s'est attelé avec acharnement à mettre en place les réformes tant attendues. Nous aurons l'occasion, Monsieur le Président, de vous le redire aujourd'hui : ces réformes sont nécessaires, mais la Bourgogne qui a été avec d'autres à la base des Appellations d'Origine Contrôlée, ne souhaite pas de révolution et n'a pas l'intention de se laisser dicter de nouvelles règles du jeu. Nous comprenons bien sûr la nécessité d'appliquer intelligemment certains contrôles à la vigne et à la mise en bouteilles afin d'assurer à nos clients une promesse collective de qualité. La Bourgogne est certainement une des régions françaises qui a le plus fait dans cette direction. Rendre notre terre plus vivante, mieux contrôler nos rendements, s'assurer d'une maturité optimum, mais aussi être ouvert à des évolutions qui permettront à nos enfants de faire mieux que nous, en particulier pour nos appellations régionales. Nous pensons ici que la régionalisation des décisions concernant la production de nos grands vins est un élément essentiel à la mise en place de ces réformes.

Je souhaite également saluer la présence de François Patriat, Président du Conseil Régional de Bourgogne. Le Député-Maire de Beaune, Alain Suguenot, m'a chargé de l'excuser. Il nous rejoindra peut-être tout à l'heure. Messieurs Patriat et Suguenot sont depuis des années de grands défenseurs du vin de Bourgogne et de notre filière ici en région, mais aussi à Paris et parfois à Bruxelles.

Nous avons souhaité que cette assemblée soit le cadre d'une discussion sur le thème de la typicité, concept essentiel pour les vins d'appellation d'origine contrôlée.

Nous produisons du vin depuis peut-être 2000 ans en Bourgogne, avec à la base le cépage Pinot Noir qui est à l'origine de tout. Notre région se singularise par une grande harmonie entre le sol, nos climats, nos cépages et bien sûr les hommes et les femmes qui ont permis de mettre tout cela en valeur. C'est cette harmonie qui fait la différence avec d'autres vignobles plantés aussi de nos cépages.

Lorsque l'on parle de typicité en Bourgogne, on ne peut pas se contenter d'une définition simpliste et triviale. Nous cultivons nos vignes sur une mosaïque de terroirs et il y a de nombreuses façons différentes d'exprimer la vérité de la terre. C'est cette dimension là qui nous intéresse et cette multitude d'expressions constitue en partie la typicité de nos vins. Au-delà des règles, notre typicité avant tout se vit, se sent, se goûte et donc ne peut pas se définir par quelques phrases.

Aujourd'hui il y a une tendance forte à aller vers le goût du consommateur, décrit à partir de tests divers, et donc nécessairement réducteur. Une telle démarche conduit naturellement à simplifier les choses et à produire des vins qui risquent de se ressembler tous. L'uniformisation du goût des produits constitue pour moi un danger à travers la perte de la diversité source de surprise et de plaisir. Au sein de l'INAO nous avons voulu renforcer les procédures d'agrément permettant d'éviter aux consommateurs certains vins ayant des défauts et faisant tort à notre Bourgogne. Nous sommes tous d'accord là-dessus.

Voulons-nous aller plus loin ?

Il ne me le semble pas. Imaginez définir un goût type pour telle ou telle appellation serait me semble-t-il aller à l'encontre de ce qui fait l'essence même d'un vin, à savoir, l'expression conjointe d'un ensemble complexe de facteurs dont le résultat comme le tableau du peintre réside d'abord dans le talent des hommes.

Que voulons-nous mettre sous le vocable de typicité, à la charnière entre l'agrément des producteurs et des filières et la satisfaction des consommateurs ? Quels contours voulons-nous donner à ce concept ? Quel contenu recouvre-t-il ? Quel langage commun doit-on imaginer avec les consommateurs ?

Ce sont autant de questions que je souhaite que nous puissions aborder au cours de cette heure et demie que nous avons à passer ensemble en appui sur 5 interventions.

A l'issue de chacune d'elles (5 minutes), nous pourrons répondre à quelques questions précises liées à cette présentation, tout en gardant le débat général pour la fin.

Je considère que ce débat dépasse largement le cadre de la filière, c'est pourquoi j'ai souhaité qu'il se tienne lors de notre assemblée générale ouverte à l'ensemble de nos partenaires et de la presse. Le débat sur la typicité, c'est pour moi un débat de société.

Je donne la parole à Yves Bénard.